

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR



Le conseil de la municipalité d'Auclair siège en séance ordinaire ce 6 avril 2020 à 19h00 via Messenger.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois.

CONSIDÉRANT l'arrête 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert appuyé par la conseillère Odette Dumont et résolu unanimement :

« Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger.

### **Sont présents:**

La conseillère Odette Dumont ainsi que les conseillers Jean-Marie Gilbert, Danny Lavoie, et Donald J. Philippe formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Bruno Bonesso.

Josée Dubé, directrice générale et sec.-trés. adj., agit comme secrétaire d'assemblée.

Aucune personne assiste à la séance.

### **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

#### **2020-34**

Après lecture, il est proposé par le conseiller Dany Lavoie d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants.

Au point 7. Affaires nouvelles, cinq sujets sont ajoutés :

- Inscription au congrès Mylène
- Demande de soumission abri pour abrasif
- Installation électrique au garage
- Installation internet garage et débranchement ligne téléphonique
- Avis aux citoyens

Le point 7. Affaires nouvelles reste ouvert.

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **2. Présentation des états financiers 2019 de la Municipalité d'Aclair**

La présentation des états financiers 2019 est faite par M. Denis Dionne de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. L'année 2019 se solde avec un déficit de l'ordre de 33 679 \$. Différentes explications sur la source des revenus et la provenance des charges sont livrées et un bref échange de questions et réponses suit.

Les États financiers 2019 seront adoptés à la séance ordinaire du 4 mai 2020. Un avis public sera publié le 7 avril 2020 en affichant à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

## **3. Adoption du procès-verbal du 2 mars 2020**

**2020-35**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Gilbert d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **4. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2020**

**2020-36**

Il est proposé par le conseiller Donald J Philippe d'adopter le procès-verbal du 30 mars 2020.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **5. Adoption des comptes à payer du mois de mars 2020**

**2020-37**

Il est proposé par la conseillère Odette Dumont d'adopter les comptes du mois de mars 2020, au montant de 53 532.31 \$.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **6. Correspondance**

La correspondance est déposée au conseil.

- ( MTQ nous avise que la demande d'aide à la voirie locale sera reporté dû à la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Quand on pourra faire la

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

demande nous seront informé par courriel)

- (RIDT, M. Thomas Ruest-Gagné, urbaniste et chargé de projets à terminé son contrat le 31 mars et il a pris la décision de ne pas le renouveler.

- (Demande de commandite Soccer de Dégelis,)  
Cette demande sera remis au Comité des loisirs d'Auclair

- (Période de dégel du 6 avril au 5 juin 2020)

### **6.1. Demande d'appui pour la mise à niveau des appareils audio et de projection cinématographique au cinéma de Dégelis.**

**2020-38**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis a déposé une demande officielle à la MRC du Témiscouata dans le cadre du Fonds régions ruralité \_ Volet régional, afin d'obtenir la somme de 25 000\$ pour soutenir la réalisation de ce projet de « Mise à niveau des appareils audio et de projection cinématographique»

ATTENDU QUE La ville de Dégelis s'engage à investir minimalement une somme de 6 500\$ pour compléter le financement du projet, et à éponger tout dépassement de coût afin de le réaliser tel que présenté.

Il est proposé par le conseiller Dany Lavoie d'appuyer la Ville de Dégelis dans cette démarche vu l'importance de la mise à niveau des équipements du Cinéma Dégelis. Et que le Cinéma est une infrastructure jouant un rôle crucial dans le dynamisme culturel du Témiscouata, et que les citoyens de la région bénéficient de la présence de ce service.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **6.2. Demande de soutien financier SerreVie**

La chambre de Commerce du Témiscouata appui à la demande de soutien financier le projet de l'École Secondaire de Cabano, en s'engageant à en faire la promotion et le suivi.

Le conseil décide de ne pas offrir de soutien financier pour l'année 2020.

## **7. Affaires nouvelles**

### **7.1. Inscription au Congrès de l'ADMQ**

Annulation de l'inscription au congrès de l'ADMQ. Mylène Boucher  
Le 17 février dernier M. Boucher directrice générale c'est inscrit au congrès annuel. Comme M. Boucher n'est plus au service de la municipalité le conseil municipale demande l'annulation de l'inscription au congrès annuel 2020.

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

### **7.2. Demande de soumission abri pour abrasif 2020-39**

L'entreprise Constructions CB prévoit consacrer plusieurs heures à la préparation de la soumission pour l'abri, et l'entreprise n'est pas certaine d'avoir le contrat.

L'entreprise demande un montant de 400\$ environ pour la préparation de la soumission. Par contre, si le contrat lui est octroyé le montant sera soustrait de la facture finale.

Il est proposé par le conseiller Donald J Philippe d'attendre avant de procéder à une soumission, il manque trop de détails pour ce projet. Une rencontre avec le directeur des travaux publics va être demandé.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **7.3. Installation électrique garage municipal**

Des travaux d'améliorations ont été effectués au garage municipal par les employés municipaux. Il faut un électricien pour l'installation électrique (prises de courant et lumières) M. Jocelyn Lagacé va venir faire cette installation. Le coût peut varier entre 200\$ à 500\$.

### **7.4. Installation du service internet au garage municipal**

Il est suggéré de suspendre le service téléphonique au garage municipal et d'adhérer au service internet. La municipalité possède un forfait pour 2 cellulaires activés pour les appels wifi. Le directeur des travaux publics possède déjà un de ces téléphones, le deuxième était pour la directrice mais comme elle n'occupe plus ce poste il serait utile de le remettre au préposé aux travaux de voirie. De cette façon les citoyens communiqueraient directement avec les employés de voirie. Les membres du conseil municipal sont en faveur de ce nouveau service.

### **7.5. Avis aux citoyens**

Il est demandé d'envoyer un avis aux citoyens pour les sujets suivants (Départ de la directrice générale) (Nouveaux services de gestion avec secteur voirie aviser les citoyens de communiquer directement avec le directeur des travaux publics ou le préposé aux travaux de voirie pour toutes les demandes ou informations en lien avec ce domaine. En plus, sur cet avis il sera indiqué les numéros des cellulaires des 2 employés.) De cette façon l'information va être transmise directement aux personnes concernées.

## **8. Entériné le contrat de travail de M. Denis Picard directeur des travaux public**

**2020-40**

**Considérant que** le contrat de travail de M. Picard était venu à échéance.

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

Il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe de renouveler le contrat de travail de M. Picard pour une période de 2 ans.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **9. Entériné le contrat de travail de M. François Poirier préposé aux de voirie.**

**2020-41**

**Considérant que** les travaux de voirie requièrent un employé apte à conduire les équipements de déneigement, à effectuer des réparations sur nos équipements et sur nos réseaux d'aqueduc et d'eaux usées;

**Considérant que** M. François Poirier a démontré qu'il possède les qualifications recherchées, et qu'il est intéressé à travailler à plein temps dans ces domaines diversifiés;

Il est proposé par la conseillère Odette Dumont d'entériner l'embauche de M. François Poirier comme Préposé aux travaux de voirie.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **10. Adoption du règlement d'emprunt pour la RIDT**

**2020-42**

Autorisation pour la Régis intermunicipale des déchets de Témiscouata de procéder au règlement d'emprunt R-012 relatif à la construction de la cellule d'enfouissement n°2 et la fermeture d'une partie de la cellule n°1 du lieu d'enfouissement de la RIDT situé à Dégelis. L'estimation des coûts est fournis par l'entreprise WXP et signé par le directeur de projet Danny Gauvin 1 970 850\$ avant taxes applicables.

Il est proposé par le conseiller Donald J. Philippe, appuyé par le conseiller Dany Lavoie et résolu unanimement que la municipalité d'Auclair autorise la Régis intermunicipale des Déchets de Témiscouata à procéder au règlement d'emprunt R-012 intitulé « Emprunt pour la construction de la cellule d'enfouissement n°2 et la fermeture d'une partie de la cellule n° 1 pour un montant de 1 919 000\$.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **11. Modification du taux d'intérêt et des pénalités en lien avec les versements de taxes dû à la situation actuelle (COVID-19)**

**2020-43**

Les membres du conseil ont décidé après vérification de ne rien changer au taux d'intérêt en lien avec les versements de taxes. Car les citoyens risquent de payer leur compte de taxes seulement en décembre, ainsi la municipalité risque de manquer de liquidité pendant ce temps. De plus, la municipalité n'a

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCCLAIR  
pas reçu de demande de citoyens qui auraient un problème pour faire les versements aux dates prévues.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **12. Adoption règlement général concernant les chiens**

Dossier remis par manque d'information.

## **13. Adoption de la tarification, enregistrement des chiens**

Puisque cela vient contraindre les citoyens, la tarification doit être prévue par règlement. Dossier remis.

## **14. Nomination des fonctionnaires désignées, administration et application du Règlement concernant les chiens.**

On doit nommer l'inspecteur municipal qui est Denis Bergeron et la direction générale. Faut d'abord vérifier avec M. Bergeron et comme le poste de direction est vacant on va devoir attendre.

## **Varia**

### **Contrat cantine au Camping :**

Le conseiller Jean-Marie Gilbert explique la possibilité que Mme Renée Martin, installe sa cantine sur le terrain du camping D'Eau Claire pour la saison 2020.

### **Le mandat de l'agent de développement M. Lionel Jourdan :**

Il est discuté de rencontrer M. Jourdan, pour lui demander de s'occuper de certains dossiers au bureau municipal. Dû à l'absence de directrice générale.

### **Camion à neige neuf & Dossier voirie MTQ :**

Il est demandé par le conseiller Donald J. Philippe de mettre sur pause le dossier camion à neige. Les membres du conseil sont en accord avec M. Philippe.

Une lettre sera envoyée au MTQ pour demander une rencontre avec le responsable du contrat entretien du chemin hiver (route 295). Avant de renouveler le contrat pour la saison 2020-2021. Les membres du conseil constatent que les coûts reliés à l'entretien de la route 295 est beaucoup plus dispendieux que les montants que la municipalité reçoit de la part du MTQ.

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR

### Période de questions

### Levée de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Odette Dumont que la séance soit levée à 21h06.

*« Je, Bruno Bonesso, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal est équivalente à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »*

---

Bruno Bonesso, maire

---

Josée Dubé, directrice générale  
et secrétaire – trésorière adj.